

BILAN D'UN AN DE TRAVAIL PARLEMENTAIRE

Chers camarades,

Il y a un peu plus d'un an les Français ont accordé leur confiance à François Hollande. Après un an de mandat parlementaire sous sa présidence le temps est venu de vous présenter un bilan des mesures qui ont marqué cette première année de quinquennat. Après 10 années d'UMP au pouvoir il était urgent de mettre en place une autre politique, une politique de Gauche. C'est que s'est appliqué à faire François Hollande avec le soutien de la majorité parlementaire afin de redonner de la force à notre pays.

Croyez à mes amitiés socialistes bien sincères.

Jean Glavany

● **L'EMPLOI** : L'emploi, l'emploi, l'emploi C'est la mère de toutes les batailles, la préoccupation quotidienne de chaque membre de la majorité. Tout est donc mis en œuvre pour inverser la courbe du chômage, redonner de la vigueur à notre appareil et créer les emplois du futur :

- **Contrats de génération.** 500 000 contrats de génération liant le destin d'un jeune à celui d'un sénior vont être signés dans les cinq prochaines années. A la clé, une aide annuelle de 4000 € pendant 3 ans pour chaque contrat signé par une PME.
- **Emplois d'avenir.** 150 000 emplois d'avenir seront proposés au cours des 3 prochaines années pour faciliter l'intégration professionnelle des jeunes, une catégorie d'âge qui subit de plein fouet les conséquences de la crise.
- **Baisser le coût du travail sans baisser les salaires.** Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) permet de baisser de 6% le coût du travail pour les entreprises du secteur concurrentiel grâce à un effort de 20 milliards d'euros annuels.
- **Sécuriser l'emploi.** L'accord national interprofessionnel du 11 janvier est une rupture dans l'histoire sociale de notre pays. Pour la première fois, l'Etat a confié aux partenaires sociaux le soin de fixer le contenu des réformes du marché du travail. Cet accord gagnant-gagnant permet de fluidifier le marché du travail tout en garantissant de nouveaux droits pour les salariés.
- **Renforcer le service public de l'emploi.** Affaibli et abîmé par les réformes Sarkozy, pôle Emploi, le service public de l'emploi, manquait cruellement de moyens. Depuis cet été, 4000 nouveaux CDI ont été embauchés à Pôle Emploi pour mieux accompagner les demandeurs d'emploi.

● **LA REORIENTATION DE L'EUROPE** :

- **Obtenir un pacte européen de croissance.** Dès son entrée dans l'arène européenne, les 28 et 29 juin 2012, François Hollande a obtenu l'adoption d'un pacte européen de croissance de 120 milliards d'euros. C'est le point de départ de la réorientation.
- **Surveiller la finance.** Les 27 se sont mis d'accord en décembre 2012 pour créer une union bancaire. A partir de mars 2014, les banques européennes seront soumises à une surveillance de la Banque centrale européenne. Cette surveillance unique évitera les prises de risque inconsidérées qui ont provoqué la crise de 2008.
- **Taxer les flux financiers.** Le 22 janvier 2013, l'Union européenne a donné son feu vert pour la mise en place d'une taxe sur les transactions financières dans 11 pays. Date d'entrée en vigueur : janvier 2014. La France a pris de l'avance en instaurant une taxe de 0.2% dès le 1^{er} Août 2012 !

● **LE PARI DE LA CROISSANCE** : Renouer avec la croissance est vital. La majorité de gauche croit aux forces productives, à l'innovation. Elle a engagé le nécessaire rééquilibrage du rapport de forces entre producteurs et financiers.

- **Une banque publique pour stimuler la croissance.** La banque publique d'investissement est née le 1 janvier 2013. Elle dispose d'une force de frappe de 42 milliards d'euros. Elle finance la trésorerie et l'investissement des entreprises pour libérer les énergies et stimuler l'innovation de l'appareil productif français.
- **La priorité aux PME.** Guichet unique pour les PME, accès privilégié aux contrats de génération, pré-financement du CICE, accès facilité à la commande publique, aux financements de la BPI, au crédit impôt recherche : la majorité de gauche soutient l'émergence de nouvelles forces productives en aidant les petites et moyennes entreprises à devenir grandes.
- **Remettre les banques au service de l'économie.** La loi bancaire adoptée par la majorité de gauche permet de séparer les activités utiles à l'économie, celles qui financent les emprunts des entreprises et des ménages des activités spéculatives. L'économie réelle n'a pas à être tributaire des erreurs des spéculateurs.

- **Stabiliser les règles.** Dans le cadre du pacte de compétitivité présenté le 6 novembre 2012 et inspiré du rapport Gallois, le gouvernement s'est engagé à simplifier les règles applicables aux entreprises pour mieux sécuriser leurs initiatives.
- **LA JUSTICE FISCALE** : L'époque du paquet fiscal est révolue. La fiscalité ne sert plus à épargner les ménages les plus fortunés mais à répartir plus justement l'effort de redressement. La fiscalité est aussi un levier pour encourager les producteurs et les comportements responsables.
 - **Une fiscalité alourdie sur les hauts revenus.** Création d'une tranche à 45% pour l'impôt sur le revenu, préparation d'une contribution exceptionnelle de 75% pour les revenus supérieurs à 1 million d'euros : les hauts revenus sont plus sollicités depuis 1 an. L'allègement de l'ISF décidé par l'UMP en 2011 a été annulé.
 - **Fiscalité du travail, fiscalité du capital** : l'égalité. Les revenus du travail et les revenus financiers sont enfin soumis à la même fiscalité en matière d'impôt sur le revenu. Ce n'était pas le cas jusqu'à présent.
 - **Fiscaliser les stock-options.** Soumises jusqu'en 2012 à un régime d'exception injustifiables, les stock-options sont désormais soumises au barème de l'impôt sur le revenu.
 - **Baisser l'abattement sur les successions.** L'abattement sur les successions a été ramené à 100 000 € dès l'été 2012.
 - **Lutter contre la fraude fiscale.** La fraude et l'évasion fiscales coûtent chaque année plusieurs milliards d'euros aux finances publiques. Un parquet spécialisé va être va être créé cette année. Il sera doté de moyens humains renforcés pour débusquer les fraudeurs.
 - **Plafonner les niches fiscales.** Le gain obtenu annuellement des niches fiscales ne peut plus désormais excéder 10 000 € par an.
 - **Taxer les banques et les sociétés pétrolières.** Dès l'été 2012, le gouvernement a mis en place des surtaxes sur les sociétés pétrolières et les banques pour intensifier leur participation à l'effort de redressement.
 - **Taxer les contrats courts.** Décidée par les partenaires sociaux dans le cadre de l'ANI, la surtaxe sur les contrats courts est un levier pour encourager le recours aux CDI. Les cotisations patronales à l'assurance chômage seront alourdies sur les CDD.
- **LA SOLIDARITE** : La gauche, c'est la solidarité ! La première année du quinquennat de François Hollande ne déroge pas à la règle. La preuve en exemples.
 - **Mariage pour tous.** Dès cet été, les couples de même sexe pourront se dire oui devant leur maire. Dès cet été, ils pourront adopter. Malgré une hostilité violente de la droite et de l'extrême droite, la majorité de gauche a mis en œuvre cet engagement du président.
 - **Généraliser la complémentaire santé.** Décidée par les partenaires sociaux dans le cadre de l'ANI, la généralisation de la complémentaire santé à tous les salariés est une avancée sociale majeure.
 - **Encourager les naturalisations.** Alors qu'elles avaient été freinées pour des raisons idéologiques absurdes, les naturalisations sont de nouveau encouragées. Elles constituent un levier privilégié pour favoriser l'intégration citoyenne, professionnelle et sociale des immigrés.
 - **Rétablissement de la retraite à 60 ans pour les carrières longues.** Un décret du 3 juillet 2012 a permis aux travailleurs ayant rempli leurs obligations de cotisation de faire valoir leur droit à la retraite à 60 ans. 50 000 Français ont profité de cette mesure.
 - **Favoriser l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.** Et pas seulement dans les mots. Un décret du 18 décembre 2012 oblige les entreprises à négocier pour réduire les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes. Ces écarts atteignent encore 20%... Les négligences en la matière donneront désormais lieu à une sanction financière pouvant atteindre 1% de la masse salariale.
 - **Faciliter la contraception.** La majorité de gauche a décidé de permettre le remboursement à 100% de l'IVG et de proposer la gratuité de la contraception pour les moins de 18 ans.
 - **Instaurer des droits rechargeables à l'assurance chômage.** Décidés par les partenaires sociaux dans le cadre de l'ANI, les droits rechargeables permettent à un chômeur qui reprend un emploi de conserver ses droits anciens en cas de fin précoce de son nouveau contrat.
 - **Rétablir l'allocation équivalent retraite (AER).** L'AER qui permet de faire la jonction entre fin de droit au chômage et retraite pour les seniors avait été supprimée par l'UMP. La gauche l'a rétablie pour les travailleurs nés en 1952 et 1953
- **REDONNER DE LA FORCE A LA PUISSANCE PUBLIQUE** : Les années UMP ont été des années de recul pour le volontarisme public. Depuis un an, nous inversons la tendance en réhabilitant le rôle de l'Etat et des pouvoirs publics.

- **Abaissier le déficit budgétaire.** Alors que la dette publique atteignait 1800 milliards d'euros il y a un an (28 000 euros par Français), nous n'avions d'autre choix que de réduire le déficit. Ce déficit a été ramené à 4,8% en 2012 contre 6,7% en moyenne lors des trois dernières années de gouvernement UMP. Cet effort de redressement financier va se poursuivre en 2013, 2014, 2015, 2016 et 2017 !
 - **Plafonner les revenus des cadres dirigeants.** Oui, c'est possible. Dans la fonction publique, l'écart est limité de 1 à 20 depuis un décret de juillet 2012.
 - **Moderniser les départements.** Dernier foyer de résistance à la parité, les conseils départementaux seront dorénavant entièrement paritaires. Pour rendre leur action plus lisible et stabiliser leur gouvernance, ils seront renouvelés une fois tous les six ans et non plus par moitié tous les trois ans.
- **AGIR POUR LE POUVOIR D'ACHAT** : Au cœur de la crise, le pouvoir d'achat des Français doit être protégé. C'est fort de cette conviction que le gouvernement a pris des mesures de soutien des revenus des Français.
- **Augmenter le SMIC.** Après cinq années de limitation aux hausses mécaniques, la majorité de gauche a décidé d'augmenter le SMIC de 2%.
 - **Encadrer les loyers.** Après des années d'explosion des loyers, le gouvernement a encadré les prix à la location dans 38 agglomérations. La prochaine loi Duflot permettra d'aller plus loin.
 - **Augmenter l'allocation de rentrée scolaire.** L'allocation a été augmentée de 25% soit en moyenne une aide supplémentaire de 75 euros pour 5 millions d'enfants.
 - **Augmenter le revenu de solidarité active.** Dans le cadre du plan national de lutte contre la pauvreté, une hausse de 10% du RSA étalée sur la durée du quinquennat a été décidée pour lutter contre l'exclusion des plus démunis.
 - **Etendre les tarifs sociaux de l'énergie.** 4 millions de foyers bénéficient désormais des tarifs sociaux pour l'énergie et le gaz contre 2 millions précédemment.
 - **Plafonner les frais bancaires.** La nouvelle loi bancaire instaure un véritable bouclier tarifaire permettant de limiter les frais acquittés par les usagers des banques.
 - **Limiter les dépassements d'honoraires.** Un accord signé par l'assurance-maladie et les représentants des professionnels de santé permet de limiter les dépassements d'honoraires et instaure un plafond de 70 euros.
 - **Arrimer les aides au logement (APL) à l'évolution des loyers.** Suspendue par l'UMP, l'indexation de l'aide personnalisée au logement qui bénéficie à plus de 5 millions de familles a été rétablie par la gauche.
 - **Favoriser l'épargne populaire.** Les plafonds du livret A et du livret développement durable ont été augmentés. Celui du livret A est passé de 15000 à 22950 euros. Celui du livret développement durable est passé de 6000 à 12000 euros.
- **CONSTRUIRE UNE SOCIETE DE LA CONNAISSANCE** : L'école de la République a souffert ces dernières années. Pour relever le défi de la mondialisation et des mutations technologiques, la France doit redevenir une société de la connaissance. C'est indispensable.
- **Embaucher 60.000 enseignants.** L'UMP a supprimé 80.000 postes avant 2012. La gauche remet l'école au cœur des priorités publiques et fournit un effort exceptionnel d'embauche de 60.000 enseignants au cours des cinq prochaines années.
 - **Lutter contre le décrochage.** 140.000 jeunes sortent chaque année du système scolaire sans diplôme. L'UMP n'a rien fait pour enrayer cette explosion intolérable. Dès cette année, grâce au dispositif gouvernemental, 20.000 décrocheurs vont raccrocher les wagons et s'inscrire dans une dynamique de formation qualifiante.
 - **Priorité à l'école primaire.** Rétablir l'égalité des chances, c'est offrir le socle fondamental à tous les enfants de France. La loi de refondation de l'école renforce les moyens de l'école primaire et allonge la semaine qui comportera de nouveau neuf demi-journées.
 - **Transmettre la morale laïque.** La République et ses valeurs sont notre patrimoine commun. Leur signification doit être transmise pour renforcer le vivre ensemble. Un cours de morale laïque sera créé du CP à la terminale en 2015. Il donnera lieu à une évaluation trimestrielle.
 - **Diversifier le recrutement des professeurs.** Grâce aux emplois d'avenir professeur, 18.000 boursiers de l'enseignement supérieur vont bénéficier d'une préparation et d'un accompagnement financier pour préparer les concours d'enseignant.
 - **Recréer la formation des enseignants.** Les Ecoles Supérieures du Professorat et de l'Education (ESPE) permettront de mieux valoriser le métier d'enseignant et de mieux préparer ceux qui veulent l'exercer.
- **UNE FRANCE PLUS SURE** : Police, gendarmerie, justice : ces grands secteurs républicains bénéficient de moyens renforcés pour améliorer la sécurité des Français.
- **Mieux combattre la délinquance.** 64 zones de sécurité prioritaires ont été créées pour mieux coordonner les moyens des acteurs de la sécurité. Elles bénéficient prioritairement des 500 nouveaux postes créés dans la police et la gendarmerie. La République est mieux armée pour faire reculer la délinquance.
 - **Laisser les juges faire leur travail.** Le temps des pressions, des commentaires, et des mutations de circonstance est révolu. La gauche laisse les juges faire leur travail y compris lorsque cela conduit à une démission de ministre. La réforme du Conseil supérieur de la magistrature va rendre irréversible cette évolution vers plus d'indépendance.

- **Moderniser le travail des forces de sécurité.** Contrôles fondés sur les seuls enjeux de sécurité publique, respect entre agents et usagers, identification des agents en service : le nouveau code de déontologie de la police et de la gendarmerie va renforcer le lien de confiance qui unit les forces de sécurité à la population.
- **Lutter contre le terrorisme.** Pour rendre notre pays moins vulnérable et mieux organiser le travail de prévention et de démantèlement des cellules, une nouvelle loi contre le terrorisme a été adoptée le 22 décembre 2012.
- **Rétablir le délit de harcèlement sexuel.** Annulé par une décision du Conseil constitutionnel, le délit de harcèlement sexuel a été rétabli dans la loi dès l'été 2012.
- **En finir avec la politique du chiffre.** Que ce soit en matière de sécurité, de justice ou d'immigration, la gauche a rompu avec la logique du chiffre. Les statistiques ne sont pas négligées bien évidemment mais elles ne sont plus le critère unique d'évaluation de l'action publique.

● **INTERNATIONAL : UNE VOIX RESPECTEE** : Loin du discours de Dakar ou de l'arrogance de l'UMP, la voix de la France avec la gauche, c'est le respect et la détermination au service de nos valeurs.

- **Libérer le Mali.** Le 11 janvier 2013, répondant à l'appel du peuple malien, François Hollande a lancé l'opération Serval. Conduite avec nos partenaires africains, étendue prochainement aux Nations Unies et à l'Union européenne, cette intervention a permis de faire reculer les terroristes et va offrir un nouvel avenir aux Maliens.
- **Sortir de l'impasse afghane.** Le retrait français promis par François Hollande a été finalisé le 15 décembre 2012.
- **Reconnaître la Palestine.** La France a voté en faveur de l'accession de la Palestine au statut d'Etat observateur au sein de l'Organisation des Nations Unies le 29 novembre 2012.
- **Construire la réconciliation franco-algérienne.** Le voyage présidentiel de décembre 2012 a scellé une réconciliation franco-algérienne fondée sur des projets partagés pour rapprocher les deux rives de la Méditerranée.

● **AGIR POUR LE LOGEMENT** : L'une des plus graves difficultés auxquelles font face les Français est la crise du logement. Le gouvernement a adopté des mesures volontaristes pour atteindre rapidement l'objectif de 500.000 logements neufs par an et rompre avec 10 années d'attentisme de la droite.

- **Baisser la TVA sur la construction et la rénovation de logements sociaux.** Pour permettre 150.000 constructions et 120.000 rénovations annuelles, le taux de TVA appliqué au secteur social sera abaissé à 5% en 2014.
- **Renforcer la loi SRU.** La loi sur la mobilisation du foncier public a permis deux évolutions majeures. Le seuil obligatoire de logements sociaux passe de 20 à 25% et les sanctions financières en cas de non-application ont été multipliées par 5.
- **Raccourcir les délais de construction.** « Plus simple, plus vite, plus efficace », pour intensifier l'effort de construction là où les besoins sont les plus criants, la réglementation applicable à la construction de logements sera allégée.
- **Construire des logements sociaux sur les terrains de l'Etat.** L'Etat met à la disposition des collectivités territoriales, parfois gratuitement, des terrains lui appartenant pour accélérer le rythme de construction de logements.

● **UNE REPUBLIQUE PLUS TRANSPARENTE** : Rien ne doit pouvoir entamer la confiance des Français dans les institutions démocratiques. Des mesures fortes ont été engagées pour moderniser la démocratie.

- **Limiter le cumul des mandats.** Interdiction du cumul pour les ministres dès 2012, transition vers le non-cumul des parlementaires jusqu'en 2017.
- **Baisser les salaires des ministres et du Président.** L'UMP s'était augmentée en 2007. La gauche, elle, a fait le contraire. Les salaires du président de la République et des ministres ont été diminués de 30%.
- **Lutter contre la corruption.** Les moyens d'investigation pour lutter contre la corruption vont être renforcés par la loi sur la transparence de la vie publique. Les sanctions contre les élus coupables seront alourdies notamment en matière d'inéligibilité.

● **CE QU'IL A FALLU DEFAIRE** : Adeptes de la division permanente devenue quasiment un ordre de mission pour Claude Guéant et d'autres, l'UMP avait multiplié les mises à l'index. Nous les avons supprimées.

- **Abroger la loi Ciotti.** Loi d'affichage pour priver d'allocations familiales les familles des enfants absents à l'école, la loi Ciotti a définitivement été abrogée en janvier 2013.
- **Abroger la circulaire Guéant.** Les étudiants étrangers étaient devenus les victimes commodes de la politique du chiffre du Ministre Guéant. La triste circulaire qui portait son nom a été effacée de notre droit.
- **Abroger le délit de solidarité.** Ce délit sanctionnait les citoyens apportant une aide humanitaire aux sans-papiers. Dénoncé notamment dans le film Welcome, ce délit a été abrogé par la loi du 31 décembre 2012.
- **Abroger le droit d'entrée à l'aide médicale d'Etat.** Un droit d'entrée de 30 euros avait été créé pour restreindre l'accès des sans-papiers à la santé. Il a été annulé dès le collectif budgétaire de l'été 2012.